

L'examen microscopique du godet favique montre, comme dans la coupe d'après Bennett (1), que le godet est limité à la partie supérieure par une couche de cellules épidermiques cornées. Au-dessous d'elle, on trouve une zone mince d'une masse visqueuse, finement granulée, formée probablement du détritit épidermique, qui pénètre entre les filaments de mycélium jusqu'au corps favique. Les filaments de mycélium sont disposés d'une manière concentrique et parallèle vers le centre du corps favique, dans le voisinage duquel ils segmentent les gonidies, de telle sorte que le centre du favus ne consiste qu'en gonidies et en granulations.

On peut étudier au microscope les éléments du corps favique sans préparation spéciale, en plaçant sur le porte-objet une parcelle de favus mélangée avec une goutte d'eau (fig. 62). Ces éléments se distinguent par une grande diversité, ce qui permet d'admettre leur végétation luxuriante (2).

Suite de la note des Traducteurs.

même la sclérodémie est en voie de régression, la mobilité des doigts augmente, la sensation de froid disparaît, les plis de la peau reviennent ainsi que la coloration et la température. Le malade peut dans la journée se livrer à de nombreux travaux. Comme traitement consécutif : pansement avec la pommade salicylée à 5 p. 100, et à l'intérieur, pilules de salicylate de soude.

CELSE PELLIZARI — *Ricerche s. Trichophyton tonsurans*, Milano, 1888, p. 11 — rapporte le cas d'une femme de quarante-quatre ans, Albina P..., atteinte de trichophytie unguéale datant de l'enfance, et qui était, en même temps, atteinte de sclérodémie; mais il ne précise pas si il s'agissait de sclérodactylie, et il ne fait aucun rapprochement entre les deux altérations. La seule conclusion que nous voulions tirer de ces faits, c'est que, d'une manière générale, la recherche de la nature parasitaire des onychomycoses s'impose dans un grand nombre de cas où on n'a pas coutume de la pratiquer.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) Voyez Ch. ROBIN, *Des végétaux qui croissent sur l'homme*, etc. Paris, 1847, planche III. E. B. — A. D.

(2) L'emploi des matières colorantes, associé au mode de préparation que nous avons indiqué plus haut, — voy. note des traducteurs, page 764 — permet de se rendre un compte beaucoup plus exact des détails essentiels qui, sans cela, échapperaient à l'examen. Tous les colorants connus en histologie ont été mis à l'essai dans notre laboratoire par Balzer, Juhel-Rénoy, Jacquet, etc. Ceux que Balzer a trouvés donnant les résultats à la fois les plus constants et les plus durables sont l'éosine et le violet de méthylaniline. La teinture d'iode donne des préparations fort belles, mais peu persistantes. L'éosine réussit mieux quand on veut étu-

On voit des filaments de mycélium excessivement ténus, simples, grossiers, noueux, plusieurs fois cloisonnés, ou bien articulés et ramifiés, avec des noyaux adhérents aux parois et alternant, et des gonidies de grosseur et de forme différentes, rondes, anguleuses, ovales, allongées, en forme de biscuit, cloisonnées, avec ou sans noyaux. Tous ces éléments appartiennent au champignon découvert en 1839 par Schönlein et désigné par Remak sous le nom d'achorion de Schönlein, tandis qu'on a reconnu qu'une puccinia, trouvée plus tard par Ardsten, n'était qu'un élément qui s'y était mêlé accidentellement.

Ces éléments, mais surtout le mycélium, se trouvent entre les cellules épidermiques des gaines de la racine du poil, des bulbes pileux et de la

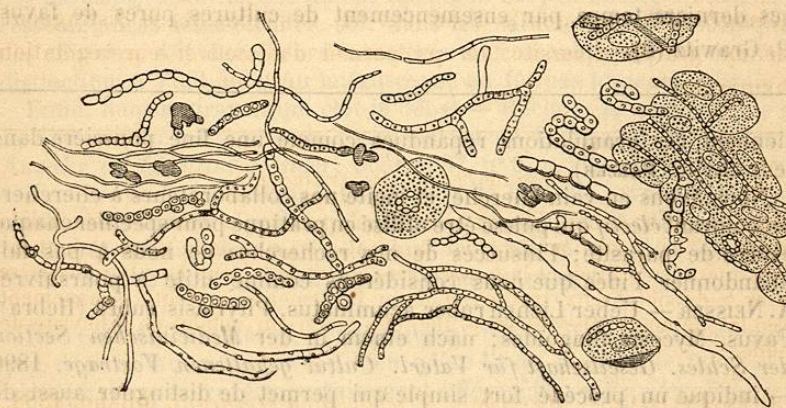


Fig. 62.

Éléments parasitaires provenant de la partie inférieure d'un godet favique. Filaments et gonidies de grosseur et de forme très différentes. A droite, amas de cellules épidermiques.

substance corticale (fig. 62). Cependant dans ce cas (dans le favus) ils ne paraissent pas arriver très haut.

Depuis la première description très exacte de l'achorion par Gruby (1841), beaucoup d'auteurs ont cherché à éclairer l'histoire naturelle

dier les spores contenues dans l'épaisseur des cheveux; pour les éléments du godet, le violet a paru préférable; il met bien en relief les contours des tubes, leurs cloisons et leurs articulations; il teint fortement le noyau des gonidies et respecte leur enveloppe, qui reste incolore et brillante. Il est alors facile d'apprécier l'extrême diversité de formes des gonidies, de suivre leur segmentation et leur développement. On voit ainsi que le contenu des tubes se compose de gonidies nucléées parfaitement développées, de noyaux sans gaine, enfin de granulations plus ou moins fines qui retiennent fortement la couleur bleue. La plupart des tubes qui paraissent vides dans les préparations non colorées con-

de ce parasite, mais comme je vous l'ai déjà dit, on n'a pas réussi jusqu'à présent par voie directe, c'est-à-dire par la culture du champignon du favus (1).

La voie indirecte — pour chercher à obtenir la production du favus (Pick, Zürn, chez des lapins) par semence sur la peau des champignons de moisissure — n'a pas non plus conduit à des résultats décisifs. Mais la démonstration directe de la transmissibilité du champignon favique, et du même coup de la teigne faveuse, a été faite à plusieurs reprises, depuis la première expérience que Remak a décrite sur ce sujet (1842), par Bennett, Bazin, Gudden, Hebra, Köbner, Pick, Peyritsch, Grawitz, etc., et cela par des inoculations de l'homme à l'homme, de celui-ci aux animaux et réciproquement, ainsi que dans ces derniers temps par ensemencement de cultures pures de favus, P. Grawitz (2).

tiennent ces granulations répandues comme une fine poussière dans leur cavité (BALZER).

Nous avons en vain cherché, et incité nos collaborateurs à chercher, un colorant *électif* qui puisse être utilisé en pratique pour spécifier chaque espèce de parasite; l'insuccès de nos recherches ne nous a pas fait abandonner l'idée que nous considérons comme utile à poursuivre. A. NEISSER — Ueber Lichen ruber acuminatus, Pityriasis rubra (Hebra), Favus, Mycosis fungoides; nach einem in der *Medicinischen Section der Schles. Gesellschaft für Vaterl. Cultur gehaltenen Vortrage*, 1890 — indique un procédé fort simple qui permet de distinguer aussi de tout petits foyers faviques isolés ou des foyers analogues qui, situés sous des croûtes d'eczéma, sont très difficiles à reconnaître. En humectant avec de l'alcool, il se produit une coloration jaune foncé si intense que toujours on peut distinguer les masses de favus de dépôts croûteux, desséchés, ayant la même coloration. ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) On peut les rencontrer à 3 ou 4 centimètres au-dessus du point d'implantation du cheveu. E. B. — A. D.

(2) Les premières cultures *pures* — c'est-à-dire probantes — de l'achorion ont été faites par E. DUCLAUX, Sur le trichophyton tonsurant — *Comptes rendus hebdom. et Mém. de la Soc. de Biol.*, 1886, p. 14; Cf. : FEULARD, Teignes et Teigneux — *Thèse de Paris*, 1886, p. 96.

Antérieurement, P. GRAVITZ — Beiträge zur systemat. Botanik der pflanzlichen Parasiten mit experiment. Untersuch. u. d. durch sie bedingten Krankheiten. *Arch. f. pathol. Anat. und Physiol. und f. klin. Medicin.* 1877, T. LXX, p. 546; Ueber Schimmelvegetationen im thierischen Organismus, *Archiv. f. pathol. Anat. u. Physiol. u. f. klin. Med.*, 1880, T. LXXXI, p. 355; Die Anpassungstheorie d. Schimmelpilze u. d. Kritik d. Kaiserl. Gesundheitsamtes, 1881, T. XVIII, pp. 657, 677; et *Semaine médicale*, 13 janv. 1886 — avait, dans toutes ses cultures, fait des confusions qu'il a reconnues lui-même. Mais, dans le travail de 1886, tout en déclarant que l'achorion et le trychophyton étaient bien

Par conséquent, il est certain que la cause du favus se trouve dans le champignon, les autres conditions jouant seulement un rôle accessoire.

La jeunesse paraît surtout prédisposée au favus, on l'observe en général depuis l'enfance jusqu'à l'âge de vingt à trente ans (1).

En Autriche, cette maladie est assez rare, elle est fréquente en Pologne et en France (2); on dit que, dans le département de l'Hérault, en 1864, le favus était encore répandu au point qu'on trouvait vingt faviques sur mille individus, tandis que chez nous on en comptait à peine deux sur mille personnes atteintes de maladies de la peau (3).

C'est surtout par contagion directe que le favus se développe d'un

des parasites *distincts*, cet auteur distingué croyait encore trouver des ressemblances assez étroites, soit dans les caractères macroscopiques des cultures, soit dans leurs caractères microscopiques, pour que leur distinction, à l'œil nu et au microscope, ne fût pas toujours « facile ».

Enfin, dans un travail qui clôt le débat — Rech. s. la morphologie et la biologie du trichophyton tonsurant et de l'achorion Schœnleinii, *Annales de l'Institut Pasteur*, août 1887, n° 8, p. 369 — DR. VERUJSKI, faisant ses recherches dans le laboratoire de Duclaux, explique les conclusions de Grawitz « par ce qu'aucun des champignons cultivés par lui ne l'avait été dans son milieu le plus favorable, et que c'est sous leurs formes de souffrance qu'ils se ressemblaient entre eux ».

En résumé, les cultures, régulièrement faites, établissent nettement que, dans le laboratoire aussi bien qu'au lit du malade, le favus et le trichophyton peuvent être parfaitement différenciés; *enfin, elles permettent encore de faire la distinction dans quelques cas cliniquement douteux chez l'homme, et où l'examen microscopique des cheveux, des squames, etc., reste ambigu.*

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) Voy. plus haut, note 1, page 770 et, plus bas, note 1, page 782. E. B. — A. D.

(2) Nous aurions été heureux de trouver dans le texte courant quelques renseignements sur l'état actuel du favus en « Pologne »; mais nous pouvons affirmer qu'en France, le mouvement de décroissance, déjà commencé depuis longtemps, s'accroît de plus en plus, et que la diminution peut être évaluée à une moitié, si l'on remonte à vingt-cinq années en arrière. Cf. : E.-J. BERGERON — *Etude sur la géographie et la prophylaxie des teignes*, Paris, 1865; CHERVIN — *Ann. de Démographie internationale*, 1880, p. 727; H. FEULARD, Teignes et teigneux — *Thèse de Paris*, 1886, p. 189 et suiv. E. B. — A. D.

(3) Ce n'est pas vingt faviques, mais vingt « teigneux » de tout ordre dont il s'agit; et ce n'est pas 20 teigneux par 1000 habitants, mais 20 conscrits exemptés sur 1000, pour toutes causes d'alopécie réunies. Dans le département le plus chargé, après l'Hérault, pour cette période, la proportion s'abaisse à 8 p. 1000.

individu à un autre. Il est dans ce cas nécessaire, comme nous l'ont appris les expérimentations, que le champignon arrive sur une couche macérée de l'épiderme, ou peut-être même dans un follicule pileux.

La contagion peut aussi avoir lieu des animaux à l'homme, car on a observé le favus sur la souris, le lapin, le chien, les poules et le chat, et on a démontré, en partie expérimentalement, la contagion de ces animaux à l'homme, et réciproquement (1).

On ne sait jusqu'à présent comment expliquer l'origine du favus, qui se développe sous l'influence des fomentations ou en dehors de cette cause, pour ainsi dire spontanément (2).

Il est digne de remarque que le favus n'est pas en général très contagieux, bien que les éléments parasitaires se trouvent en quantité considérable à l'état libre chez les malades. C'est ainsi seulement qu'il est

De 1850 à 1869, dans la période à laquelle l'auteur fait allusion, les proportions exactes de réforme, toujours *non pas seulement pour le favus, mais pour toutes les alopecies réunies*, ont été les suivantes :

24 départements ont donné de	1 à 3	p. 1000.
32 — — —	3 à 5	—
19 — — —	5 à 7	—
10 — — —	7 à 9	—
4 — — —	12 à 18	—

Ces documents sont spéciaux à une catégorie de sujets examinés à un âge déterminé; ils ne peuvent être comparés à des documents recueillis dans une statistique nosocomiale; ils n'ont qu'une valeur brute, s'appliquant aux « teignes » en masse, et non au favus inclusivement.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) Le favus se transmet des animaux à l'homme — Voy. *Mém. et Comptes rend. de la Soc. des Sc. méd. de Lyon*, 1872, pp. 124, 126, 136, 161, 162 — de l'homme aux animaux, et de l'homme à l'homme.

Des animaux à l'homme, la source la plus habituelle est, primitivement, le rat ou la souris et, plus immédiatement, le chat, le chien ratier, plus rarement le lapin ou les oiseaux de la basse-cour. Sur l'ensemble de la question, voyez L.-G. NEUMANN — *Traité des maladies parasitaires non microbiennes des animaux domestiques*, Paris, 1888.

Le plus souvent le favus se communique *d'un jeune sujet à un autre*; dans toute la série animale, le *jeune âge* est une condition presque essentielle. Les exceptions ne s'observent que dans des conditions particulières, accidentelles, tenant à des circonstances spéciales de contact ou d'état individuel.

E. B. — A. D.

(2) Il est superflu de dire qu'il n'y a pas de favus « spontané »; quant aux « fomentations » qui ont causé le favus, c'est que les compresses avec lesquelles elles étaient faites en avaient reçu, et recélaient du favus.

E. B. — A. D.

possible de comprendre que l'affection puisse, pendant des années, rester circonscrite, chez un sujet, sur un point très limité, ou qu'un individu atteint de favus puisse vivre pendant plusieurs années dans une famille, un soldat avec ses camarades à la caserne, sans transmettre sa maladie, tandis que l'on sait avec quelle rapidité se communique une autre dermatomycose, l'herpès tonsurant. Cela tient sans doute aux conditions particulières de végétation du champignon du favus. Dans notre cas de favus généralisé cité plus haut, on pouvait aussi sur les points de la peau, indemnes de godets, recueillir des éléments parasitaires sur la surface épidermique (1).

Le diagnostic de cette affection est facile, dès qu'apparaissent les godets caractéristiques ou les masses jaune soufre; en même temps, l'aspect terne des cheveux, les cicatrices étendues et les plaques dépillées complètent le tableau morbide.

Le diagnostic est au contraire difficile, si, comme dans un favus ancien, les masses faviques sont composées de matières semblables à du mortier ou à de la craie et sont mélangées à des squames et à des croûtes melliformes. Il y a lieu dans ce cas de faire le diagnostic différentiel d'avec l'eczéma, la séborrhée, le psoriasis et le lupus érythémateux. Il faut examiner avec soin les phénomènes propres aux processus que je viens d'énumérer, ainsi que l'état des autres régions du corps, comparativement à ceux du favus. Mais il n'est possible d'arriver à un diagnostic positif dans les cas douteux que par l'examen microscopique, par la constatation du parasite dans les amas déposés sur la peau;

(1) Les paradoxes de contagiosité sont moins communs dans le favus que dans la pelade, mais ils sont beaucoup plus fréquents dans le favus que dans la trichophytie. L'auteur a raison de faire remarquer que certains sujets sont réfractaires à la contagion favique. Nous ne comptons plus aujourd'hui, tant nous les avons relevés de fois, les cas dans lesquels un sujet sain a partagé la vie de tous les jours, et fait *lit commun*, dans les conditions de promiscuité la plus misérable, avec un sujet atteint de favus, *sans devenir lui-même favique*. Un auteur, d'esprit paradoxal, qui voudrait soutenir que le favus n'est pas contagieux, pourrait réunir, pour sa thèse, une belle collection de faits négatifs.

Nous manquons rarement, dans nos cliniques, l'occasion de faire remarquer l'étonnante intégrité d'ilots de cuir chevelu, cernés de toutes parts par le favus voisin, en permanence couverts de poussière favique, non moins que la rareté de l'onychomycose favique, bien que l'on puisse faire, en permanence, une grosse récolte de favus dans la crasse qui remplit le sillon unguéopulpaire chez la majorité des sujets atteints de favus. Il n'y a, en toutes ces choses, rien d'extraordinaire pour ceux qui ont étudié d'une manière suffisante la série complète des maladies parasitaires.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

alors seulement on est certain que l'affection est constituée par un favus, mais si on les trouve seulement dans les cheveux (1) et les gaines de la racine, cela pourrait être aussi un herpès tonsurant. Mais une telle erreur n'aurait pratiquement aucune importance (2).

(1) (2) Avant d'ajouter les détails complémentaires indispensables sur le diagnostic différentiel du favus, nous nous inscrivons contre cette proposition de l'auteur que la confusion d'un favus avec un « herpès tonsurant » n'aurait aucune importance pratique. Non seulement le traitement n'est pas le même dans les deux cas, mais le pronostic de durée et de contagiosité diffère essentiellement.

I. — *Favus du cuir chevelu*. Dans ses formes et dans ses variétés typiques, quand le godet, même déformé, est présent, le diagnostic extemporané du favus ne présente aucune difficulté, mais il en offre, au contraire, de très grandes dans les cas où il est atypique, sans godet, et où il revêt l'aspect d'une série d'autres affections.

Dans la plupart des cas, il est vrai, l'odeur spéciale, les cheveux lanugineux, venant par pinceaux à la moindre traction avec leurs gaines infiltrées et vitreuses, l'ancienneté de la maladie, etc., suffiront au moins à mettre sur la voie; mais il est toujours prudent de faire le contrôle histologique, et il sera quelquefois nécessaire de recourir aux cultures.

Les diverses affections avec lesquelles le favus, selon ses formes et ses périodes, peut le plus souvent être confondu sont : la *pelade*, le *lupus érythémateux*, les *alopécies cicatricielles*, l'*atrachie congénitale* et les *alopécies trichomaniaques*, la *séborrhée pityriasiforme*, ou *psoriasiforme*, le *psoriasis*, l'*eczéma*, l'*impétigo*, etc., etc.

a.) La *Pelade*. Voy. T. II, p. 178.

b.) Le *Lupus érythémateux*. Voy. T. II, p. 277; et nos pièces du Musée de Saint-Louis, nos 615, 745, 995, 584, 799.

c.) Les *Alopécies cicatricielles*, *acnés pilaires cicatricielles dépilantes*. Voy. T. I, p. 778 et suiv., et les *alopécies pseudo-cicatricielles, atrophiques, irritatives; alopécies cicatricielles*. T. II, p. 480 et suiv.

d.) L'*atrachie congénitale* et les *alopécies trichomaniaques*. Voy. T. II, p. 170, 171, note 1.

e.) Les *trichorrexies*, *trichoclasies*, *trichomycoses*, etc. Voy. T. II, p. 225, 227 et suiv., note 1.

f.) *Eczéma; impétigo; phthiriose; séborrhée; psoriasis*, etc.

L'*eczéma* avec ses bords plus ou moins bien figurés, ses croûtes à odeur non favique, ses lésions périauriculaires; l'*impétigo* avec ses concrétions melliformes; la *phthiriose* avec ses lésions polymorphes, et ses lentes attachées aux cheveux, à défaut des poux vivants; les *séborrhées pityriasiformes*, et même le *psoriasis*, peuvent le plus habituellement être reconnus à leurs caractères propres. Toutefois, comme toutes ces lésions peuvent coexister avec le favus, ou être simulées par celles qu'il

Le pronostic du favus est favorable, puisque, dans sa marche régulière, il n'amène tout au plus avec lui que des modifications locales de tissu et qu'il n'occasionne aucun trouble ultérieur de l'organisme et disparaît même spontanément à un âge plus avancé (1).

détermine lui-même, il est de règle, dans tous les cas d'affection du cuir chevelu déjà anciens, existant chez des jeunes sujets, surtout s'ils viennent de la campagne — favus, *teigne rurale* — de réserver son jugement. Il faut se rendre compte de l'odeur; chercher les godets à la base des poils et à la circonférence des placards; avoir recours au procédé de Neisser — note 1, p. 778; faire couper les cheveux, nettoyer à fond la tête; constater le degré d'adhérence des poils, en faire l'examen histologique, et si on ne le peut, surveiller attentivement ce qui se produit sur le cuir chevelu dans les semaines qui suivent le nettoyage complet de la tête par les moyens appropriés — Voy. note 1, page 787.

Ces propositions s'appliquent non pas seulement aux quelques affections que nous venons d'indiquer, mais encore à la totalité des affections quelconques que l'on peut rencontrer sur le cuir chevelu. Dans toutes celles qui sont rebelles, qui existent depuis longtemps, et chez tous les enfants, comme règle sans exception, l'examen histologique du cheveu, des squames, doit être de rigueur.

II. — *Favus des régions pilaires autres que le cuir chevelu*. Le favus des régions pilaires autres que le cuir chevelu est rare; nous l'avons cependant observé dans la barbe chez l'homme, isolément, sans coexistence de favus dans le cuir chevelu, sous ses trois formes; *érythémateuse circinée*, *pityriasique*, et avec *favi*; il y a lieu de l'évoquer, et de le rechercher dans toutes les affections ambiguës — fréquentes — que l'on peut rencontrer en ces régions.

III. — *Sur les régions glabres*, le favus peut également exister sous ses diverses formes: godets typiques, érythème simple ou squamulaire, du type de l'érythème trichophytique; mais il est très rare que l'on ne trouve pas, sur quelque point de la plaque, un godet microscopique miliaire; l'examen doit être fait à la loupe.

IV. — *Favus des ongles*. Le favus des ongles, — Voy. note 2, p. 774 et suiv. — partiel sous forme de taches de maïs, ou total — onychomycose favique complète — peut être aisément deviné quand le sujet présente en même temps du favus du cuir chevelu; mais si le favus de la tête est guéri ou s'il n'existe pas, il n'y a pas d'autre moyen de faire la preuve diagnostique que l'examen histologique.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) Ce jugement favorable s'applique, bien entendu, au favus considéré comme maladie pouvant nuire à l'organisme; il ne doit pas être pris à la lettre au point de vue des altérations locales. Si le favus est traité rapidement d'une manière judicieuse, assurément l'affection n'est pas importante; mais s'il dure déjà depuis plusieurs années, s'il a eu une marche rapide, ainsi que l'on observe souvent chez les jeunes sujets, il a pu produire une alopécie cicatricielle (par conséquent définitive)

Le traitement du favus du cuir chevelu présente de grandes difficultés, et de tout temps il s'est trouvé des personnes étrangères à la médecine, et même des médecins, qui ont prétendu posséder l'art de guérir « la teigne », comme une espèce de secret lucratif; tels les frères Mahon, par exemple, qui, à une certaine époque, avaient obtenu le privilège de traiter les teigneux de tous les grands hôpitaux de Paris et de plusieurs autres villes de France, d'après leur « méthode » qu'ils disaient ne pouvoir « divulguer » pour raisons de famille.

Il est évident qu'il est toujours facile d'enlever les masses faviques; mais la maladie se reproduit, comme nous le savons aujourd'hui, parce que le champignon repousse des follicules. Bien qu'on ignorât autrefois cette circonstance, on avait cependant observé que là où les cheveux avaient été détruits spontanément, le favus ne se reproduisait pas et que de plus, il tombait de lui-même. Cette constatation menait immédiatement à l'idée d'avulser les cheveux, et, dans ce but, on eut généralement recours autrefois (comme aujourd'hui encore en quelques endroits), au procédé « de la calotte » (*Pechkappe*). On enduisait de poix tout l'intérieur d'une calotte de cuir, on la plaçait sur la tête et on l'arrachait ensuite par une traction brusque. On entraînait ainsi les cheveux peu adhérents, mais non les autres, ce qui donnait par conséquent un résultat incomplet. Aux frères Mahon revient le mérite d'avoir montré que cette pratique brutale de la calotte est inutile.

La connaissance exacte de la nature du favus a rendu son traitement plus simple et plus rationnel.

Avant tout, il faut détacher les godets et les masses faviques, ce qui se fait exactement comme pour les dépôts de croûtes et de squames que l'on trouve dans l'eczéma ou le psoriasis. On les ramollit par l'application d'une quantité suffisante d'huile, d'huile de foie de morue avec ou sans addition de baume du Pérou, de glycérine, d'acide phénique, de naphthol, etc.; on les enlève ensuite avec le doigt ou avec une spatule, et on lave complètement les autres parties avec de l'alcool de savon. Douze à vingt-quatre heures suffisent pour cette première partie du traitement. Si l'on voulait à ce moment abandonner la maladie à elle-

plus ou moins étendue, et donner lieu secondairement, à des adénopathies de voisinage. Le pronostic du favus est, à ce point de vue, tout à fait différent de celui de la teigne tondante, laquelle ne produit jamais d'alopécie définitive, et de la pelade, qui n'en laisse pas davantage dans ses formes parasitaires communes.

Le pronostic de *durée* a une importance spéciale en présence de la difficulté de l'éradication complète du favus. Enfin, l'onychomycose favique est absolument rebelle, et quand elle est complète et prolongée, elle entraîne l'alopécie unguéale.

E. B. — A. D.

même, on verrait, au bout de peu de jours, survenir de minces pellicules, comme dans l'eczéma squameux, et quinze jours ou trois semaines plus tard il se produirait certainement, en un point quelconque, des godets de favus autour des cheveux, par suite de la propagation des champignons restés dans beaucoup de follicules, dans les gaines de la racine et les poils (1).

La seconde partie du traitement consiste à enlever les cheveux eux-mêmes envahis par les champignons, ainsi qu'à détruire par un moyen quelconque les éléments parasitaires qui se trouvent dans les gaines de la racine restées à l'intérieur des follicules. Ce résultat est toutefois difficile à atteindre, et on n'y parvient jamais qu'avec beaucoup de soin et beaucoup de temps. Depuis qu'on a renoncé à la calotte, on a proposé de provoquer l'inflammation du cuir chevelu à l'aide de frictions d'huile

(1) *Traitement du favus sordide; traitement préparatoire*: Le traitement préparatoire du favus peut être réglé très simplement par les pratiques suivantes:

I. — Couper, d'aussi près que l'on peut, aux ciseaux, tous les cheveux qui dépassent, ou qui débordent les groupes faviques.

II. — Couvrir pendant deux ou trois heures toute la tête avec un mélange à parties égales de savon mou de potasse et d'axonge; faire ensuite, avec de l'eau chaude, un lavage de toute la surface; si l'on possède une petite douche en pluie, à la manière de celle qui fonctionne aujourd'hui chez les coiffeurs, cette opération peut s'exécuter avec une grande précision. La journée ayant été occupée à ces pratiques, on fait, durant la nuit, un enveloppement humide sur toute la tête, recouvert d'une toile imperméable.

III. — Au commencement de la deuxième journée, toute la masse favique, désagrégée ou détachée, peut être retirée à l'aide des lavages et de la douche.

IV. — Cela fait, la tête est lavée antiseptiquement avec une solution d'acide borique à 25 p. 1000, soit à l'aide de l'ouate hydrophile, soit par la douche pulvérisée; puis, tout ayant été bien abstergé, et les cheveux entièrement tondus, on applique, pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures, des compresses aseptiques de *lint* boriqué, imprégnées d'une solution de salicylate de soude à 25 p. 1000, additionnée de 10 grammes de bicarbonate de soude, ou de toute autre substance antiseptique, on recouvre avec un bonnet imperméable.

V. — Au bout de très peu de jours, la tête est absolument déblayée, quelquefois en apparence revenue presque à l'état normal; il est alors aisé de déterminer exactement, l'étendue des parties malades, de distinguer les surfaces restées saines, et celles dans lesquelles les follicules pileux ont disparu sans retour. Ce véritable bilan doit être communiqué aux intéressés, à qui il faut donner avis de ce qui est irrémédiable, et de ce qui peut être guéri.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.